

Initiatives ministérielles

M. Strahl: Monsieur le Président, je sais que le ministre a dit qu'il n'avait pas écouté tous les discours précédents. Voici peut-être la partie qu'il a oubliée.

J'ai bel et bien mentionné que la décision de madame la juge Reed exige qu'une modification soit apportée à la Constitution. Je ne me suis pas opposé à cela non plus. Cependant, nous parlons ici d'un processus. Il est faux de croire qu'une modification à la Constitution ne touche pas toutes les provinces et tous les Canadiens, car il s'agit du document fondamental qui nous guide. On ne peut pas dire que cette modification touche uniquement l'Île-du-Prince-Édouard, alors que le gouvernement fédéral du Canada doit verser dans le projet 43 millions de dollars et quelques par année ou peut-être plus. Ce projet touche tous les Canadiens.

C'est la raison pour laquelle nous avons répété maintes fois qu'il fallait approuver une modification constitutionnelle par référendum national exécutoire. Les référendums ne m'effraient pas. Le gouvernement en a parlé à plusieurs reprises et a dit que le processus référendaire qui avait eu lieu dans l'Île-du-Prince-Édouard lui avait beaucoup plu, que ce processus avait été positif, que les habitants y avaient participé massivement et que leur appui au projet, qui était de 60 p. 100, est maintenant passé à 70 p. 100. J'en félicite les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.

J'estime qu'il ne faut pas avoir peur de consulter les Canadiens sur les questions constitutionnelles. Lorsqu'on leur demande leur opinion, ils la donnent, comme ils l'ont fait l'année dernière pour l'Accord de Charlottetown. Ils la donneront encore une fois. Si on leur présente un processus de consultation appropriée, de bas en haut, ils approuveront les modifications qui s'imposent, et je crois qu'ils approuveront celle-ci. Ce à quoi je m'oppose, c'est au processus qu'on emploie dans ce cas-ci.

M. Pat O'Brien (London—Middlesex): Monsieur le Président, contrairement à ce qu'ont fait aujourd'hui la plupart des députés d'en face, tant du Bloc que du Parti réformiste, je voudrais faire quelque chose d'intéressant et parler de la motion dont nous sommes saisis.

M. McGuire: Quelle bonne idée!

M. O'Brien: Je ne veux pas parler du Sénat. Je pense qu'il vaut mieux s'en tenir à la motion que le ministre a présentée à la Chambre, la motion dont nous sommes saisis, au lieu d'écouter le Bloc nous menacer de la tenue prochaine d'un référendum dans sa province et de l'opinion qui pourrait être exprimée à cette occasion ou encore, comme l'ont fait plusieurs membres du Parti réformiste, nous parler du Sénat et de la nécessité de tenir des référendums tous les jours.

Le référendum que nous avons eu le 25 octobre 1993 a été très décisif. Les Canadiens ont exprimé très clairement leur vision de ce pays. Ils l'ont fait avec une telle clarté que le gouvernement a dû occuper certains sièges de l'autre côté de la Chambre. Inutile, donc, de mettre en doute les pouvoirs et les capacités de ce gouvernement.

Je félicite le ministre de l'examen attentif et très poussé qu'il a fait de ce projet. Le ministre a aujourd'hui donné à la Chambre d'excellentes explications au sujet du pont enjambant le détroit

de Northumberland. Je le remercie et je le félicite de la retenue dont il a fait preuve en entendant les commentaires exprimés par des députés de l'autre côté qui étaient franchement déplacés et tout à fait hors de propos.

En tant que député de la circonscription de London—Middlesex, en Ontario, je voudrais aujourd'hui appuyer la motion. Je déplore que certains députés d'en face, dont le député de Calgary—Ouest qui a pris la parole un peu plus tôt aujourd'hui, défendent des points de vue aussi régionaux. L'heure n'est pas aux objections étroites et mesquines que nous avons entendues aujourd'hui. Elle est à l'édification de cette nation et non à sa destruction. Il n'est pas question ici d'une confrontation entre l'Ouest et l'Île-du-Prince-Édouard ou le Canada atlantique, mais d'un projet d'importance nationale qui profitera, c'est certain, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Canada atlantique. Cependant, en profitant à cette région du Canada, il profitera au Canada tout entier. C'est pourquoi je suis fier de l'appuyer.

À l'heure actuelle, le Parti libéral est le seul vrai parti national à la Chambre, ce qui explique peut-être pourquoi nous voyons les choses dans une perspective nationale, et non une perspective régionale et extrêmement limitée comme les partis d'en face, le Bloc et le Parti réformiste.

• (1315)

Nous avons entendu cet argument stupide au sujet de la réouverture de la Constitution. On dit que si nous sommes disposés à le faire dans le cas présent, eh bien nous devrions pouvoir procéder ainsi pour toute autre question. C'est tout à fait ridicule de présenter cela à la Chambre comme un argument sérieux. Il s'agit fondamentalement d'une modification d'ordre administratif qui a été ordonnée par un juge afin de rendre possible ce projet. Il n'est pas question de retomber dans tout le cauchemar constitutionnel dans lequel nous avons été plongés pendant trop longtemps au Canada au cours des dernières années; la situation est tout à fait différente.

Je trouve que nos vis-à-vis tiennent des propos qui n'ont rien de pertinent ou qu'ils essaient encore d'enfourcher leur dada.

Je voudrais m'en tenir à la motion dont nous sommes saisis. Le gouvernement s'est lancé dans un processus très ouvert et transparent pour la construction de ce pont. Il y a eu des consultations publiques intenses. C'est l'un des processus les plus démocratiques qu'on ait jamais vus au Canada au sujet d'une décision majeure de ce type. Pourtant, certains soulèvent encore des objections.

On s'est entendu avec le secteur privé pour mener à bien ce projet. La société privée retenue assumera la majeure partie des risques financiers et dans le cadre de ce partenariat, toute la population canadienne profitera de ce projet. La SCDI possédera et exploitera le pont pendant 35 ans. Cela va tout à fait dans le sens de l'idée de partenariat que notre gouvernement a présentée dans son livre rouge et à laquelle les Canadiens ont souscrit de tout coeur.

Le processus a été très ouvert. Le projet est basé sur un partenariat avec le secteur privé et manifestement, on va en retirer tout un éventail d'avantages économiques.